



Notre-Dame d'Aquitaine



Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle - 33520 BRUGES

Tel : 05.56.57.93.93 - Courriel : fsspx33@gmail.com - Lien paroissial : tradinetbx@gmail.com

Editorial

FEVRIER 2019 - n° 59

Bien chers fidèles,

La fête de la Purification de la Vierge Marie que nous venons de célébrer nous offre comme fruit du mystère dans le Rosaire, la pureté. Quelle chose admirable que la Vierge des vierges, la Mère très chaste et très pure se soumette à ce rite de la loi de Moïse ! Nous y trouvons un très riche enseignement : la pureté puise sa source en Dieu-même, et nous est communiquée par sa douce Mère la Vierge Marie Immaculée.

Force est de constater que les assauts du monde se font plus violents que jamais contre celle qu'on appelle « la belle vertu ». Films, modes, publicités, musiques, émissions de télé, lois mêmes, se succèdent pour faire disparaître cette vertu. Dans l'Eglise même, la présentation d'une certaine « théologie du corps » tend à oublier voire oblitérer les blessures dont nous sommes irrémédiablement marqués par le péché originel. Et c'est jusque dans nos familles que se glisse alors ce poison de l'impureté, par internet, les smartphones, les lectures et autres bandes dessinées.

C'est donc à une vigilance sans cesse renouvelée que nous sommes tous appelés, et vous particulièrement chers parents. Les fortes paroles de Pie XII résonnent encore dans nos cœurs.

Il est facile, par conséquent, de se rendre compte que la télévision (et donc Internet aujourd'hui - NDLR) intéresse de près, plus que jamais l'éducation des jeunes et la sainteté même du foyer domestique... Or, quand on pense à l'inestimable valeur de la famille, qui est la cellule de la société, et quand on réfléchit qu'à la maison doit se développer non seulement le corps mais aussi l'esprit de l'enfant, espérance précieuse de l'Eglise et de la Patrie, on ne peut se dispenser de déclarer à tous ceux qui partagent la responsabilité de la télévision, que les devoirs et les responsabilités qui leur incombent devant Dieu et devant la société sont très graves.

Il revient surtout aux autorités publiques de prendre toute précaution afin que rien ne blesse ou ne trouble cette atmosphère de pureté et de réserve qui doit entourer le foyer domestique, devant lequel la sagesse antique elle-même, saisie d'un respect sacré, proclamait : « Que rien d'inconvenant pour l'oreille ou pour la vue ne touche le seuil de cette maison... on doit à l'enfant le plus grand respect ».

**Elle est morte,
mais sa pudeur
veille encore**

Nous ne cessons d'avoir présent à l'esprit le tableau douloureux de la puissance malfélique et perturbatrice des spectacles cinématographiques. Mais comment ne pas frémir à la pensée que, par la télévision, puisse pénétrer dans la maison elle-même cette atmosphère empoisonnée de matérialisme, de sottise et d'hédonisme, que l'on respire trop souvent dans tant de salles de cinéma ? Vraiment, on ne saurait imaginer chose plus fatale pour les forces spirituelles de la nation que de voir se répéter devant tant d'âmes innocentes, au sein de la famille même, ces impressionnantes révélations du plaisir, de la passion et du mal, qui peuvent ébranler et faire crouler pour toujours tout un édifice de pureté, de bonté et de saine éducation individuelle et sociale...

Quels moyens mettre en œuvre pour protéger (moyens négatifs) et reconquérir cette pureté (moyens positifs), dans l'âme des adultes comme dans celle des enfants ?

Moyens négatifs :

* **Fuite résolue des occasions.** Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus disait : « Mon dernier moyen de ne pas être vaincue dans les combats, c'est la désertion !... » Surtout vrai par rapport à Internet.

* **Suppression des occasions** : livres, BD, films et séries, accès Internet verrouillé...

* **Mortifications et pénitence**, à l'exemple des enfants de Fatima, ou Sainte Marie l'Egyptienne dormant à même le sol.

Moyens positifs :

* **Dévotion** à la Sainte Vierge et à Saint Joseph.

* Apprentissage de la **pudeur** dès la plus tendre enfance : restaurer cette vertu qui est le rempart de la pureté.

* **Garde des yeux** habituelle dans la rue, les rencontres, l'utilisation des medias...

* Ascèse et maîtrise générale dans l'usage de la nourriture et de la boisson : de même que la luxure est fille de la gourmandise, la pureté est fille de la **tempérance**.

* Pratique régulière de la **confession** : ce sacrement n'est pas seulement là pour effacer les péchés, mais pour renforcer l'âme face à ses faiblesses.

* Réception fréquente de la **sainte communion** : le pain des Anges produit en nous la pureté de Celui que nous recevons.

Pour finir, rappelons brièvement quelques circonstances du martyre de Sainte Agnès : entraînée dans un lieu de débauche après avoir refusé la main du fils du préfet de Rome, sa vertu y est préservée par l'intercession d'un ange. Dépouillée de ses vêtements, sa chevelure pousse aussitôt pour la protéger des regards indécents. Après diverses tentatives de martyre, le bourreau se résout à l'égorger, d'où la phrase de Saint Ambroise commentant ce passage : « *elle est morte, mais sa pudeur veille encore* » ; car en tombant sous le couteau du bourreau, elle a encore l'énergie pour ajuster ses vêtements. Sainte Agnès, protégez notre pureté et apprenez-nous le vrai sens de la pudeur chrétienne.

Abbé Amaury Graff,

Prieur



Lettre du Directeur N° 12

Chers Chevaliers de l'Immaculée !

C'est avec joie et gratitude que je vous informe que notre nouveau Supérieur Général a autorisé et béni l'installation du Quartier Général International de la M.I. à Varsovie. Il a également rédigé une lettre de recommandation pour le "Petit Manuel de la M.I.", qui a déjà été publié en anglais, en français et en espagnol et sera bientôt disponible en allemand. Il s'agit d'un résumé de toutes les préoccupations de la M.I. : principalement, son essence et sa justification, son utilité et son actualité. Un chapitre particulier est consacré à la relation qu'entretient la M.I. avec les autres mouvements, car les malentendus et les défiances en ce qui concerne d'autres mouvements mariaux arrivent régulièrement.

La partie probablement la plus importante traite de l'existence concrète de la M.I. : l'engagement dans la M.I. et en particulier **la persévérance des Chevaliers**. Il est toujours aisé de commencer quelque chose. Mais il est extrêmement difficile de continuer et de persévérer dans cette tâche. Toute association repose mais aussi bute sur la manière de tenir ses membres alertes et de conserver leur zèle initial ou bien même de renforcer ce zèle. Et cela est certainement aussi la grande question pour tout Catholique et particulièrement pour chaque Chevalier : comment puis-je rester fidèle et le devenir encore davantage ?

La première réponse vient de l'extérieur : il est de la responsabilité de la direction de la M.I. de fournir constamment aux Chevaliers les armes et les munitions

pour le combat des âmes et pour les motiver de diverses manières à devenir de meilleurs instruments dans les mains de l'Immaculée. La structure entière de la M.I. a été conçue afin de concevoir le matériel apostolique et de le fournir aux Chevaliers, accompagné d'un manuel d'utilisation approprié : ainsi les magazines, lettres, dépliants publiés régulièrement, les coins de la M.I., etc.

Une autre réponse doit venir de l'intérieur du Chevalier lui-même : quelle est l'utilité de tous ces efforts si le Chevalier lui-même les ignore ? S'il ne prend pas ce qui lui est offert et néglige de le considérer ? Ainsi, on ne devrait pas être surpris de réaliser soudain que l'on appartient aux Chevaliers en dormance, que l'on appartient seulement de nom aux Chevaliers, qui deviennent infidèles à leur promesse de réaliser quelque chose pour l'Immaculée et pour le salut des âmes au moins une fois chaque jour.

Ô comme il est important de prier ainsi pour la fidélité et la générosité, mais aussi que nous puissions contempler la nature du Chevalier qui est aussi bien résumé dans la prière de consécration.

Essayons de comprendre cela un petit peu plus en détail :

Marie, la Médiatrice de toutes les grâces et le fondement de la M.I. : un privilège qui nous apprend que toutes les grâces de la conversion et de la sanctification obtenues par Notre Seigneur dans Sa souffrance et par Sa mort sur la Croix ont été confiées à Marie afin qu'elle puisse les distribuer aux gens de bonne volonté "quand elle le souhaite, à qui elle le souhaite, de la manière dont elle le souhaite,

autant qu'elle le souhaite" (St. Bernard). Cette médiation des grâces prend place dans deux directions : tout d'abord elle s'écoule du Sacré Cœur de Jésus dans les mains de l'Immaculée. La lumière et la grâce de Dieu nous touchent : notre existence entière consiste à retourner vers Dieu. A présent notre retour vers Dieu doit prendre place de la même manière que celle par laquelle Dieu est venu à nous, à travers Marie. Ceci a été exprimé depuis l'antiquité chrétienne par le fameux idiomme "par Marie vers Jésus". Même Notre-Dame de Fatima le confirme en des termes simples : "Mon Cœur Immaculé sera votre refuge et le moyen qui vous mènera à Dieu."

Dieu ne force pas l'homme mais il veut notre consentement libre à son travail salvifique sur nous. Ainsi, Notre-Dame peut accomplir sa mission de Médiatrice en nous si nous le voulons clairement, si nous l'acceptons par un acte de volonté, par un "oui" en pleine conscience. La Médiatrice dévoilera son activité affectueuse en nous au point de nous donner à elle par un acte de reddition, la consécration de nous-mêmes.

Précisons davantage ce que nous donnons à Notre-Dame par notre acte de consécration. Nous avons vu que dans notre vie spirituelle, il y a deux grandes réalités : notre relation avec Dieu et notre relation avec notre prochain. Ceci aboutit à deux différents actes de consécration qui se complètent :

Tout d'abord, nous nous donnons à Marie afin qu'elle devienne notre mère et notre maîtresse et afin que nous puissions devenir ses enfants et ses esclaves. C'est l'acte de consécration important et fon-

damental, qui exprime déjà notre capitulation totale à Marie mais qui est limité à notre propre sanctification, notre retour personnel à Dieu par Marie. C'est ainsi que la Providence, en inspirant Saint Louis Marie Grignon de Montfort a voulu expliquer la dévotion totale à Marie qui nous est présentée de manière formidable dans "le Livre d'Or de la Vraie Dévotion à Marie".

Ensuite nous nous donnons à Marie afin qu'elle puisse prendre nos vies dans le monde dans ses mains, c'est-à-dire les tâches que nous devons accomplir durant cette vie. Nous devrions être alors la cause principale (toujours subordonnée à Dieu, bien évidemment) de toutes les actions et de nos relations aux autres, et nous devrions nous considérer comme les "instruments dans ses mains immaculées". L'acte de consécration de saint Maximilien Kolbe commence par un résumé bref de la consécration de saint Grignon de Montfort. Mais le sujet principal est que nous demandons à Marie d'être en possession de toutes nos capacités afin de les utiliser comme des canaux à travers lesquels elle peut réaliser les miracles de conversion et de sanctification des

âmes. Ceci lui permet "d'écraser la tête du serpent", de "vaincre toutes les hérésies de par le monde" et ainsi d'établir plus encore la "domination du Sacré Cœur de Notre Seigneur".

Et c'est exactement ce que je voudrais vous proposer comme **résolution pour 2019: que notre consécration à l'Immaculée, en tant que ses instruments, pénètre de plus en plus toutes les parties de notre vie, afin que ce que nous lui donnons par la prière soit aussi mis en pratique dans nos vies quotidiennes.**

Ce qui signifie, tout d'abord, prier, méditer régulièrement sur l'acte de consécration, savourer chaque phrase, chaque mot, afin de le comprendre aussi profondément que possible. Des mondes spirituels entiers sont ouverts derrière les mots "Marie nous aime tant", "à qui Dieu a confié l'ordre entier de la miséricorde", "instrument", etc. Nos lettres cette année doivent avant tout nous guider vers ces profondeurs spirituelles.

Mais alors arrive un point important et difficile: l'application de la consécration dans nos vies quotidiennes. Ceci demande une seule

attitude fondamentale: **la générosité!** Si on se sent en général insignifiant et misérable, si on s'inquiète seulement de ses propres avantages, alors on ne peut pas suivre l'appel du Christ Roi, et alors n'importe quel désir d'aimer Dieu et de remplir sa volonté est mort dans l'œuf. Ainsi, tout d'abord, nous devons tous essayer d'être généreux dans nos vies quotidiennes: accepter avec générosité une humiliation, supporter généreusement les erreurs et les imperfections des autres, distribuer généreusement les Médailles Miraculeuses et les dépliants, prier avec générosité le Rosaire jusqu'à la fin, donner généreusement quelque chose pour l'Immaculée Conception. Ne faites pas les choses avec avarice, faites-les avec générosité!

Nous avons tous besoin de prier pour que cette générosité se manifeste dans la consécration à l'Immaculée, en mettant tous les Chevaliers aux pieds du Christ Enfant et de Sa Mère, afin que la lumière vive du Saint Noël nous emplisse tous de grâces et que celles-ci puissent s'écouler à travers notre chevalerie dans les cœurs des pauvres pécheurs.

Avec ma bénédiction

Abbé Karl Stehlin

Durant le mois de mars, une **messe** est célébrée chaque jour **en l'honneur de Saint Joseph** et pour les âmes du Purgatoire, dans le but d'acquérir **l'église Sainte-Germaine** et de la rendre au culte catholique.

★ **Dimanche 31 mars 2019**
QUÊTE POUR LES ÉCOLES

★ **Dimanche 5 mai 2019**
QUÊTE POUR LES SÉMINAIRES

SERVIR LA CHRÉTIENTÉ

**Pèlerinage
de Bordeaux
à Notre Dame
de Verdélais**

**Samedi 6 avril et
Dimanche 7 avril**



ASSOCIATION PÉLERINAGES & TRADITIONS
6, rue Marcel Pagnol - 33520 Bruges
07 82 81 16 91 - peletraditionverdélais@gmail.com

Le Père Louis de Jabrun, S.J.

Chapelain à Notre-Dame du Bon Conseil, officier, déporté à Buchenwald

Un de nos fidèles, lisant une histoire des martyrs du XX^{ème} siècle, est tombé par hasard sur cette page édifiante, et qui nous concerne au plus haut point. Le Père de Jabrun exerça en effet son ministère à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil. Et la Providence a voulu, comme un clin d'œil, que ce soit ces autres enfants de l'Eglise catholique, considérés comme des brebis perdues par la hiérarchie officielle, qui trouvent refuge dans cette chapelle depuis 1977. Notons qu'une rue de Bordeaux près de la place Pey-Berland porte le nom de ce prêtre zélé.

Avant de tomber sous les balles des fédérés, martyr de la Commune, le Père Olivaint écrivait : « *Il faut à la France le rachat par le sang, non pas le sang des coupables qui se perd dans le sol et reste muet et infécond, mais celui des justes qui crie au ciel, conjurant la justice et implorant la miséricorde.* »

Le R.P. Bessières vient de consacrer à son ami, le P. Louis d'Aimar de Jabrun, de la Compagnie de Jésus, une biographie singulièrement émouvante, dont nous extrayons les indications suivantes.



Louis d'Eimar de Jabrun, prêtre

Né le 1^{er} janvier 1883, à Marjevals (Lozère), fils et frère de soldats, lui-même soldat, gentilhomme dans l'âme, passionné de servir, Louis de Jabrun, après de brillantes études, gagne un noviciat d'exil : Saint-Heeren, en Belgique. Au tocsin de

1914, il rejoint la France. Simple fantassin au 142^e R.I., il va devenir un soldat d'épopée. Volontaire pour les entreprises les plus audacieuses, six fois blessé, promu caporal, sergent, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, cité quatre fois à l'ordre de l'armée, médaille militaire, croix puis rosette de la Légion d'honneur. En 1918, il monte la garde au Rhin comme officier de chars.

Prêtre en 1920, surveillant, professeur de mathématiques au collège de Sarlat, le Père de Jabrun devint, en 1927, à Bordeaux, l'aumônier des brebis errantes : forains et dompteurs, débardeurs et dockers, clochards et mendiants (qu'il réunit tous les dimanches dans sa chapelle de la rue de Lisleferme), anciens forçats et filles perdues. En 1940, le tribunal le nomma conseiller de tutelle des enfants naturels du troisième canton. Services rendus, baptêmes ou mariages tardifs, premières Communions, ménages tirés de la « mouise » ou réconciliés, tel fut l'apostolat de cet officier-prêtre. Il lui valut une popularité universelle. Belle page d'apologétique vivante.

En 1940, à l'âge de cinquante-huit ans, il reprit du service. Commandant une compagnie de chars à l'armistice, il rejoignit ses clochards dans Bordeaux occupé. Cet apostolat le rendit immédiatement suspect à la Gestapo. Sans tenir compte du danger, en liaison avec le 2^e Bureau, il réussit à faire évader plus de quatre cents prisonniers ou fugitifs des camps allemands. Il fut l'âme de la résistance bordelaise et tenait à jour

pour l'armée secrète la carte du front ennemi du Sud-Ouest, carte qu'il communiquait quotidiennement à l'armée secrète. Trahi par un Judas et prévenu de son arrestation imminente, il fit disparaître les papiers compromettants et refusa de fuir.

Arrêté le 15 juin 1943, interné au fort du Hâ, il avoua fièrement avoir, « en officier français travaillé pour la France ». Il fut souvent brutalisé odieusement par un sergent de la Gestapo, mais il refusa de livrer le nom d'aucun ami. Il faisait prier tous les prisonniers et leur lisait la Messe tous les dimanches par un système de télégraphie clandestine. Condamné à mort, puis au bagne perpétuel, il fut interné à Mérignac et à Fresnes. Sa fiche rouge le qualifiait de « très dangereux ». Le 8 octobre 1943, il était dirigé sur le « camp de dressage » de Sarrebruck. Ce prêtre, cet officier de soixante et un ans, dont on avait arraché les décorations, les S.S. et les kapos cherchaient à l'avilir par leurs jeux ignobles : le saut du crapaud, la marche du canard, la course à la mort. Son cran et sa fierté stupéfiaient ces esclaves. L'un d'eux lui fit des excuses et l'invita à lui rendre visite après la guerre.

Le Père de Jabrun arriva à Buchenwald le 23 octobre 1943, le gardien lui arracha son chapelet et son Bréviaire qu'il mit en pièces, son chapeau, qu'il mit sur sa tête pour des singeries de goujat :

- *Vois ! criait-il, ce que t'a fait*

(Suite page 5)

ton Dieu. Ici, il n'y a pas de Dieu, pas de religion, pas de prêtres.

- Je ne regrette rien, répondait le Père ; si c'était à refaire, je recommencerais...

Au dur régime de Buchenwald, l'aumônier des clochards ne fut bientôt lui-même qu'un clochard. Le froid, la faim, le travail forcé, les coups, les insultes, les appels interminables, sous la neige, sous la pluie, firent leur œuvre. La charité aussi. Mourant de faim et de froid, le Père donnait à ses camarades la moitié de sa ration, sa part de rabiote et ses meilleures défroques. L'abbé Stenger, aumônier de l'Action catholique de Metz, son ami, s'ingénia à lui procurer une « planque », mais il refusa « pour ne pas refuser cette chance à un camarade ». Cette charité héroïque aboutit à des conversions émouvantes mais hâta aussi sa



mort. Ses jambes étaient gangrenées ; ses camarades devaient le porter aux appels, étendu sur un banc, - car les morts eux-mêmes devaient être présents. A la mi-décembre, transporté à l'infirmerie, il dit à l'abbé Stenger sa soif du martyre et, avant de mourir, il murmura :

- Je ne regrette rien. Je vais vers un monde meilleur. Parmi ceux qui travaillaient avec moi, je suis heureux d'être le seul à avoir été pris.

Deux jours avant Noël, l'abbé Stenger put franchir tous les barreaux et lui apporter la sainte Communion. Le 25 décembre 1943, le Père de Jabrun était à l'agonie. Un gardien l'acheva d'un coup de matraque. Le 28, son corps fut incinéré.

Ses cendres, écrit M. l'abbé Stenger, ont servi d'antidérapant dans les rues déclinées du camp et sur la place d'appel. Mais il reste de lui autre chose. C'est à des morts comme la sienne que notre pays devra sa résurrection. J'ai gardé du Révérend Père le souvenir d'un saint et souvent je l'invoque.

L'ÉVASION

DU MONASTÈRE LAMA

R.P. Otto

Synopse

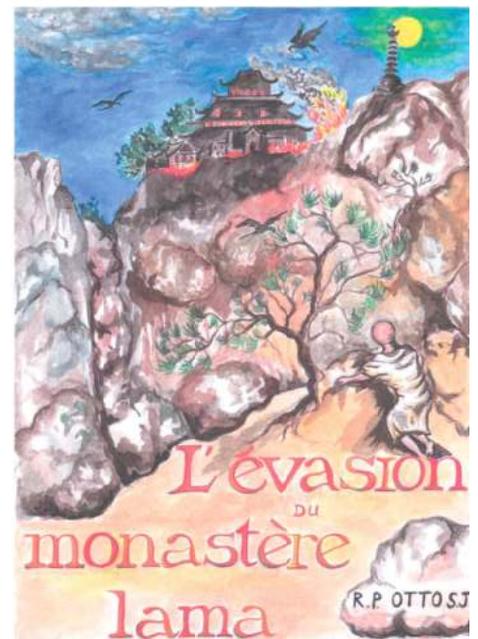
Il y a des actes dans la vie qui décident de tout un avenir. Ils arrivent de façon inattendue et sans qu'on les appelle. Il sont comme des portes mystérieuses qui, tout à coup, sont là devant nous, on ne sait pas trop comment, par lesquelles on passe involontairement, et nous voilà sur des chemins étrangers, inconnus, nous voilà à l'orée d'une vie nouvelle. Il en fut de même pour Euphémie. Jamais il n'avait voulu faire injure à son vieux professeur, jamais il n'avait voulu quitter l'école de la Mission. Et à présent ?

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que vous découvrirez ce livre qui mérite toute votre attention. Le concept est fort judicieux : tout d'abord un récit palpitant qui se lit comme un roman ; puis un dossier fort intéressant en 20 pages pour aller plus loin sur le bouddhisme et la théorie de la réincarnation.

Pour qui ce livre ?

Écrit à partir d'une histoire vraie, il passionnera toute la famille à partir de 14 ans. Que la fine écriture du dossier annexe ne décourage pas le lecteur qui ne regrettera pas sa persévérance en le lisant jusqu'au bout !

(Association Notre-Dame de Verdélais, 17 rue des Frères Cordeliers, 33490 Saint-Macaire. nddv@ymail.com, réimp. 2018, 114 p. + 20 p. de dossier. 17€ port compris).



Disponible à la procure de la chapelle ND du Bon Conseil.

A partir du 16 février 2019 un Centre de consultations juridiques dénommé « **Le Conseil de Saint Yves** » débutera ses activités en offrant aux fidèles de nos chapelles des conseils juridiques gratuits, donnés par des Avocats de la Tradition. Cette œuvre s'adresse particulièrement aux personnes de revenus modestes, qui, démunies de ressources suffisantes pour assurer leur défense, subissent des conflits familiaux, de voisinage ou professionnels et sont ainsi confrontés à des difficultés juridiques.

« **Le Conseil de Saint Yves** » sera placé sous le double patronage de Notre Dame du Bon Conseil et celui de Saint Yves, patron des avocats et des juristes. Il sera tout d'abord ouvert le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10H30 à 12H (Prochaines dates : 16 février, 9 mars et 13 avril).

Les personnes seront reçues à la salle Pie XII, au-dessus de la sacristie de la chapelle ND du Bon Conseil.

JUBILÉ DE NOTRE-DAME D'ARCACHON

NOTRE DAME D'ARCACHON FETE SON 500^e ANNIVERSAIRE EN 2019 !

1519 - UNE STATUE DE LA VIERGE EST DECOUVERTE AU BORD DU BASSIN D'ARCACHON

Un jour de l'année 1519, alors qu'une tempête d'une force exceptionnelle sévissait sur l'océan et le bassin d'Arcachon le frère franciscain Thomas ILLYRICUS se trouvait à genoux, en prières, sur le bord du rivage. Deux bateaux de pêche rencontraient alors de grandes difficultés dans les passes et étaient sur le point de chavirer.

Les ayant aperçus, le pieux ermite a tracé sur le sable le signe de la croix et a redoublé ses prières à la vierge, lui demandant d'épargner les pauvres pêcheurs. Et, alors que rien ne pouvait le laisser présager, peu après, les éléments déchainés se sont calmés, et les marins se sont retrouvés sains et saufs. Les prières du saint homme avaient été exaucées par le Ciel.



Se relevant après avoir remercié Dieu et la Vierge, il a découvert, échouée au bord des eaux apaisées, une statue en albâtre de la Vierge Marie tenant dans

ses bras l'enfant Jésus. A l'arrière de celle-ci se trouvent d'anciennes fixations, ce qui laisse à penser qu'elle s'est décrochée d'un navire anglais et peut-être de la proue ou bien d'une toute autre partie de celui-ci dès lors qu'elle est de petite taille. Les spécialistes estiment qu'elle est de style anglais et remonte au XII^e

siècle. Et c'est toujours l'original que les fidèles viennent vénérer.

En guise de remerciements au Ciel, cet ermite, a décidé d'édifier un oratoire en bois à deux pas de l'eau, non loin de l'emplacement de sa trouvaille sur le sable. La nouvelle s'en est répandue aussitôt et tous les pêcheurs des bords du Bassin d'Arcachon sont venus désormais implorer la Sainte Vierge de les protéger lorsqu'ils sortaient en mer, et la remercier à leur retour. Et ils ont été très vite suivis par toute la population de La Teste de Buch, des paroisses environnantes situées dans les terres et de paroisses bien plus lointaines. Il existe des traces des premiers pèlerinages dès 1525.

Mais le 16 janvier 1624 une tempête de grande force a détruit ce premier lieu de vénération. Très rapidement une petite chapelle, cette fois en pierre, a été construite à proximité.

Toutefois les mêmes éléments que ceux que nous venons d'évoquer et qui perdurent encore de nos jours ont provoqué l'ensevelissement de ce dernier édifice. En effet, en 1721, lors d'une tempête de grande amplitude, le sable des dunes côtières a été soulevé par le vent, de telle manière que la nouvelle chapelle a disparu, et personne n'a jamais retrouvé sa trace. Du reste sur la même côte, plus au nord, en 1744, l'imposante église Notre Dame de la Fin des Terres de Soulac sur mer (devenue basilique) a été définitivement ensevelie à la suite des assauts répétés des vents de sable. Elle ne sera redécouverte fortuitement que vers 1848 seulement et sera désensablée puis réhabilitée par le cardinal Ferdinand DONNET.

Revenons à Arcachon, où dès 1722

une troisième chapelle a été bâtie, sur une dune plus élevée et à 1,5 kilomètre de distance de la précédente. Une telle idée s'est révélée judicieuse puisque le sanctuaire marial a pu défier enfin les intempéries pour exister encore de nos jours. Il est ainsi toujours permis d'observer les pierres d'aliôs et les pierres de lest qui ont servies en partie à son édification. Elle pouvait accueillir près de 300 fidèles. Toute sa décoration date de cette époque. Lors d'un incendie criminel perpétré en janvier 1986, la statue de la Vierge Miraculeuse a été épargnée par les flammes. La chapelle a pu être restaurée à l'identique sauf pour les parties détruites par l'incendie.



Les catholiques et les nombreux visiteurs la connaissent bien puisque cette chapelle appelée « **Chapelle des Marins** » s'est retrouvée insérée à la quasi perpendiculaire dans la basilique actuelle Notre Dame. C'est autour de cette chapelle que s'est constituée et développée la ville d'Arcachon.

1856 - L'EDIFICATION DE L'EGLISE D'ARCACHON ET SON AGRANDISSEMENT

L'engouement que suscitait le quartier de la commune de La Teste de Buch dit « Arcachon » depuis que la compagnie du chemin de fer de Bordeaux à la Teste ait réalisé la ligne

(Suite page 7)

en 1841 allait grandissant. Un lieu de culte plus important devenait nécessaire.

Il apparaissait impérieux que soit construite une église pour que les résidents puissent assister aux messes dominicales et lors des fêtes d'obligation. La première pierre en a été posée le 6 juillet 1856, soit moins d'un an avant que Napoléon III ne signe le très célèbre décret du 5 mai 1857 créant la commune d'Arcachon par le démembrement d'une partie de la commune voisine de La Teste.

Or l'explosion démographique a été telle qu'il a fallu agrandir l'église toute neuve, d'un tiers de manière à permettre d'y contenir les fidèles. Les travaux ont débuté en 1883.

Telle que nous la connaissons de nos jours, la Chapelle des Marins s'est retrouvée amputée d'un tiers de sa superficie antérieure. Nous nous trouvons dans une situation bien particulière où deux mêmes lieux de culte se trouvent imbriqués. Certes les styles diffèrent. Toutefois la beauté de la Chapelle du XVIII^e siècle, où se trouve exposée la statue originale de la Vierge Marie Miraculeuse tenant dans ses bras l'enfant Jésus, n'enlève rien à la construction élégante de style néogothique de cette fin du XIX^e siècle.



1870 et 1953 - LE RAYONNEMENT DE NOTRE DAME D'ARCACHON S'AMPLIFIE:

La Sainte Vierge n'attire pas seulement les marins et leurs familles depuis bientôt cinq siècles, mais partant le soutien et le lot de grâces qu'elle dispense sans compter s'étend bien au-delà des stricts bords du Bassin d'Arcachon, c'est-à-dire

jusque dans les terres voisines qui ont pris le nom de département des Landes au début de la révolution : le 4 mars 1790. Si les fidèles des autres paroisses ne pouvaient se déplacer que par leur propres moyens et donc pour la plupart à pied, le Capital de Buch, seigneur des lieux s'y rendait avec toute sa famille en attelage, et ce depuis la découverte de la Vierge Miraculeuse.

La distance était conséquente pour un grand nombre mais ne rebutait personne pour un si long trajet. Il leur fallait utiliser qui de simples sentiers, qui des chemins forts étroits ou en mauvais état pour atteindre ce sanctuaire marial qui était situé dans le très profond d'une forêt primaire où poussait depuis l'époque gauloise des chênes et des pins.

Les grandes fêtes mariales de l'Annonciation (25 mars), de l'Assomption (15 août), de l'Immaculée Conception (8 décembre), mais aussi la Fête-Dieu, les fêtes de Sainte Anne, (26 juillet), et de Saint Clair, ancien évêque de Bordeaux (le 2 juin), faisaient l'objet, à la chapelle des Marins, de grandes cérémonies suivies de processions auxquelles se rendaient le seigneur du pays de Buch et une foule de plus en plus dense de fidèles.

Durant la période révolutionnaire, et grâce à l'une opposition farouche de ses fidèles, la Chapelle des Marins n'a pas été vendue comme tant de biens. La statue originale de la Vierge Miraculeuse est restée dans le même emplacement que nous lui connaissons au centre du chœur, durant toute la révolution. Et au plus profond de la Terreur, ce sera sous la protection de la Garde Nationale de La Teste de Buch que la fête de l'Annonciation de 1793 a été célébrée, ce qui est un fait rarissime qui démontre d'autant la haute puissance que recèle ce sanctuaire marial.

La papauté a eu connaissance de cette Vierge Miraculeuse qui attirait

autant de monde. Aussi :

* le pape Pie IX a décerné à Notre Dame d'Arcachon, par un BREF du 15 juillet 1870, la gloire du **Couronnement**. Son éminence le cardinal Ferdinand DONNET, a procédé au couronnement solennel de la Vierge d'Arcachon, le 16 juillet 1873, assisté de plusieurs archevêques et évêques, de nombreux prêtres, religieux et religieuses.



* le 9 mars 1953, le pape Pie XII a élevé au rang de **Basilique Mineure** l'église N-D d'Arcachon, qui est ainsi devenue la 89^e de France et la 4^e de l'archidiocèse de Bordeaux. L'érection solennelle a été célébrée le 15 août 1953, par son éminence le cardinal Paul RICHAUD, archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas, Primat d'Aquitaine.

2019 - LES SOLENNITES DU 500^{ème} ANNIVERSAIRE DE NOTRE DAME D'ARCACHON.

Nous allons pouvoir fêter tous ensemble ses 500 ans et surtout la remercier pour tous les bienfaits qu'elle a opérés depuis tant d'années pour des milliers et des milliers de fidèles et de familles qui l'ont implorée et qui ont été couverts de grâces. Toute la multitude des ex-voto de toutes sortes, maritimes ou non, exposés ou non démontrent de manière tangible la volonté des donateurs de remercier la Vierge Miraculeuse qui a opéré de nombreux miracles.

L'idée opère son chemin pour que le sanctuaire de Notre Dame Arcachon soit l'objet de plusieurs pèlerinages annuels en l'honneur de la Vierge.

Marc Gautier

*La conversion de
sainte Marie l'Égyptienne
Racontée par elle-même
au prêtre Zozime*

Le jour de l'exaltation de la sainte Croix s'était déjà levé que je courais encore après les jeunes gens. A l'aube, je vis que tout le monde se hâtait vers l'église ; j'y courus aussi. J'arrivai ainsi jusqu'au parvis. Lorsque survient l'heure de la cérémonie, je m'efforçai de pénétrer en même temps que le flot humain me bousculait en se dirigeant vers l'entrée de l'église. A grand peine et très pressée, je parvins finalement jusqu'à la porte par laquelle apparaissait aux fidèles la Sainte-Croix. Lorsque je mis le pied sur le seuil de l'église que tous franchissaient sans encombre, une force inconnue me retint, m'empêchant de passer. Je fus de nouveau repoussée et me retrouvai seule, isolée sous le porche.

Trois fois, quatre fois, je répétai la manœuvre, jusqu'à ce que, fatiguée, j'eus perdu la force de me démenager dans la foule et de supporter ses coups. Je m'écartai et restai debout dans un angle du porche. A grand peine commençai-je à entrevoir la raison qui m'empêchait de pénétrer et d'apercevoir la sainte et vivifiante Croix. Mon cœur s'ouvrit à la parole de salut et je compris que l'indignité de mes actes me barrait l'entrée de l'église. Je commençai à pleurer et à me lamenter en me frappant la poitrine. Tout en pleurant, j'aperçus au-dessus de moi une icône de la Vierge. Je lui dis, en la fixant du regard : « *Sainte Vierge, qui donna sa chair à Dieu le Verbe, je sais qu'il est indécent qu'une femme aussi impure et vicieuse contemple ton icône, Vierge très sainte et pure, toi, qui as préservé ton corps et ton âme de toute impureté et de toute souillure. Vicieuse comme je suis, je dois à juste titre inspirer la colère et la répulsion à ta pureté. Si, comme je l'ai entendu dire, Dieu qui naquit de toi, s'est fait homme pour amener les humains au repentir, viens en aide à une femme solitaire, qui ne peut attendre d'aide de personne. Ordonne que l'entrée de l'église me soit ouverte, ne me prive pas de la possibilité de contempler la Croix sur laquelle*

fut cloué en chair Dieu que tu mis au monde et sur laquelle il versa son Sang pour mon rachat. Ordonne que me soit rendue possible la sainte prosternation devant la Croix. Je t'invoque comme sûre garante devant Dieu, ton Fils, que je ne souillerai plus jamais ce corps par un accouplement honteux, mais, sitôt que j'aurai vu la sainte Croix de ton Fils, je renoncerai au monde et à tout ce qu'il contient et me retirerai là où tu me l'ordonneras et me conduiras, sainte



Garante de mon salut ».

Ainsi parlai-je et, ayant, semble-t-il, acquis quelque espoir dans une fois ardente, encouragée par la miséricorde de la Sainte Mère de Dieu, je quittai la place où je priai. Je me mêlai de nouveau à la foule qui entrait à l'église ; personne ne me bousculait plus, ne me repoussait plus, personne ne m'empêchait de m'approcher davantage des portes de l'église. En proie à la crainte et à l'agitation, je tremblais. Arrivée près de la porte qui m'était demeurée fermée jusque-là, je sentis que la force qui m'empêchait d'entrer auparavant m'ouvrait à présent la voie, j'entrai sans difficulté et me trouvai au milieu de l'enceinte sacrée. Je fus admise à contempler la sainte Croix et entrevis les voies de Dieu ; je vis comment le Seigneur reçoit les repentants. Je me prosternai et, après avoir embrassé cette sainte terre, je me précipitai, vers la sortie, me hâtant vers ma sainte Garante. Je retournai à la place où j'avais fait mon vœu et, m'agenouillant devant la Très Sainte Vierge, je lui dis : « *Oh, Mère miséricordieuse, tu as montré sur moi ton amour du genre humain. Tu n'as pas repoussé la prière d'une femme indigne. J'ai vu la gloire que nous ne voyons pas, nous, pauvres malheureux –et c'est justice. Gloire à Dieu, qui reçoit par toi le repentir des pécheurs. De quoi pourrai-je me souvenir ou parler encore ? Il est temps, Très*

Sainte Vierge, que j'accomplisse mon vœu. Et maintenant, conduis-moi où tu le désires. Sois la Monitrice de mon salut, conduis-moi par la main sur le sentier du repentir. » A ces mots, j'entendis une voix venant d'en haut : « *Si tu traverses le Jourdain, tu y trouveras un glorieux repos* ». Entendant cette voix et ne doutant pas qu'elle ait retenti pour moi, je me mis à pleurer et m'écriai en m'adressant à la Sainte Mère de Dieu : « *Sainte Vierge, ne m'abandonne pas* ». Je sortis alors du porche et me mis en route. Quelqu'un à la sortie, me donna trois pièces de monnaie en disant : « *Prends cela, petite mère* ». J'achetai alors trois pains que j'emportai avec moi comme un don du ciel. Je demandai au marchand de pain : « *Où est le chemin pour le Jourdain ?* » On m'indiqua la porte de la ville qui y conduisait, je la franchis en courant et commençai ma route en pleurant. Je demandai mon chemin aux passants et, ayant marché le reste de la journée, (il était trois heures, je crois, lorsque j'aperçus la sainte Croix), j'atteignis enfin, au crépuscule, l'église Saint-Jean-Baptiste, non loin du Jourdain. Je fis une prière dans cette église et je descendis immédiatement jusqu'au Jourdain ; je baignai mon visage et mes mains dans ses saintes eaux. Je reçus la sainte Communion à l'église du Précurseur, mangeai la moitié du pain et bus un peu d'eau du Jourdain. Je passai la nuit allongée sur le sol. Au matin, ayant découvert une petite embarcation, je me rendis sur l'autre rive et priai de nouveau la Reine des cieux de me conduire où elle le désirait. Je me retrouvai donc dans ce désert et, jusqu'à ce jour, je m'éloigne et fuis, vivant ici dans la recherche constante de Dieu qui préserve ceux qui l'implorent du découragement et des tempêtes. »

Zozime lui demanda : « *Depuis combien d'années, ma mère, demeures-tu dans ce désert ?* » La femme répondit : « *Quarante-sept ans se sont écoulés, me semble-t-il, depuis que j'ai quitté la ville sainte.* » Zozime demanda : « *Quelle nourriture trouves-tu ici ?* » La femme dit : « *J'avais deux pains et demi lorsque je traversai le Jourdain. Bientôt ils devinrent durs comme de la pierre. Petit à petit je les terminai.* »...

La pureté de saint Thomas d'Aquin

[...] « A peine arrivés au château paternel, les deux officiers allèrent visiter le captif et mirent tout en œuvre pour lui faire quitter l'habit de frère prêcheur. Le trouvant de marbre face aux insinuations les plus adroites, comme aux exhortations les plus pressantes, ils pensèrent l'intimider par la hauteur de leurs paroles. « De leur bouche, dit Jean de Réchac, sortaient les vociférations et les menaces comme des éclats de tonnerre. » Leur courroux s'allumant devant l'impassibilité du courageux novice, ils en viennent aux voies de fait et s'efforcent de lui arracher le vêtement dominicain qu'ils mettent en pièces. Mais le saint jeune homme en recueille les lambeaux avec un pieux respect. (...) Contraints de céder, et voulant à toute force emporter la place, Landolphe et Raynald imaginent un genre d'attaque vraiment diabolique, « capable, dit Guillaume de Tocco, d'ébranler les tours, d'amollir les rochers et de briser les cèdres du Liban, genre d'attaque dans lequel on trouve des combattants nombreux, mais peu de vainqueurs, à cause des difficultés de la lutte. »

Ces indignes frères se disent que c'en sera fait d'une vertu qui a résisté aux séductions, aux menaces et aux mauvais traitements, si l'on parvient à la traîner dans la fange, que cette vocation si tenace s'évanouira au souffle de la volupté. Renouvelant alors une scène dont l'ère des martyrs offre plus d'un exemple, ils introduisent furtivement dans la chambre de leur victime une misérable chargée de lui ravir avec l'innocence l'honneur lui-même.

Aux premières paroles de la perfide visiteuse, le saint jeune homme a compris le danger : il frémit, lève les yeux au ciel, court au foyer, et, s'armant d'un tison, poursuit jusqu'à la porte le suppôt de l'enfer. Tremblant à la pensée du péril auquel il vient d'échapper, et rapportant à Dieu l'honneur de sa victoire, il trace une croix sur la muraille avec le tison encore embrasé ; puis, tombant à genoux, il fait cette prière, accompagnée de sanglots :

« Bien-aimé Jésus, je sais que tout don parfait, et plus, encore que tout autre, celui de la chasteté, dépend de la puissante action de votre providence ; je sais que sans vous, aucune créature ne peut rien. Défendez par votre grâce, je vous en supplie, la chasteté, la pureté de mon âme et de mon corps. Et si jamais j'ai reçu l'impression, d'un sentiment quelconque capable de tenir ces aimables vertus, ô Maître suprême de mes facultés, arrachez-la loin de moi, afin que je puisse, avec un cœur sans tache, avancer dans votre amour et votre service, en m'offrant tous les jours de ma vie, comme une victime chaste, sur l'autel très pur de votre divine Majesté. »



A cette prière succède un sommeil extatique, pendant lequel deux anges descendent du ciel, et ceignant le jeune athlète d'un cordon miraculeux : « Nous venons, disent-ils, de la part de Dieu, te ceindre du cordon de la chasteté perpétuelle. Le Seigneur a exaucé ta prière, et ce que la fragilité humaine ne saurait mériter, Dieu te l'assure par un don irrévocable. »

Ce ne fut point une simple vision, mais une réalité. Les anges serrèrent si fort que la douleur fit revenir le jeune homme de son extase, et lui arracha un cri involontaire. Des serviteurs accoururent ; mais Thomas, dissimulant la faveur qu'il venait de recevoir, les renvoya courtoisement et garda son secret jusqu'à la mort. A cet instant suprême, il le fit connaître à son confesseur et ami, Frère Réginald, lequel, pour l'honneur de Dieu et la glorification du Docteur angélique, révéla sous la foi du serment cette incompara-

ble merveille.

Le B. Jean de Verceil, qui gouvernait l'Ordre à l'époque où mourut saint Thomas, donna la miraculeuse ceinture à son couvent ; elle y devient durant plusieurs siècles l'objet d'une vénération toujours croissante. Les efforts de plusieurs papes, de saint Pie V lui-même, ne purent décider les frères prêcheurs à s'en dessaisir. La maison de Verceil ayant été détruite en 1799 par les armées françaises, le cordon céleste fut transporté, avec d'autres reliques, au couvent de Chieri, en Piémont, dont il est sans nul doute le plus précieux joyau...

40 heures à NDBC

Adoration du T. S. Sacrement

du lundi 4 à 19h15

au mardi 5 à 18h15

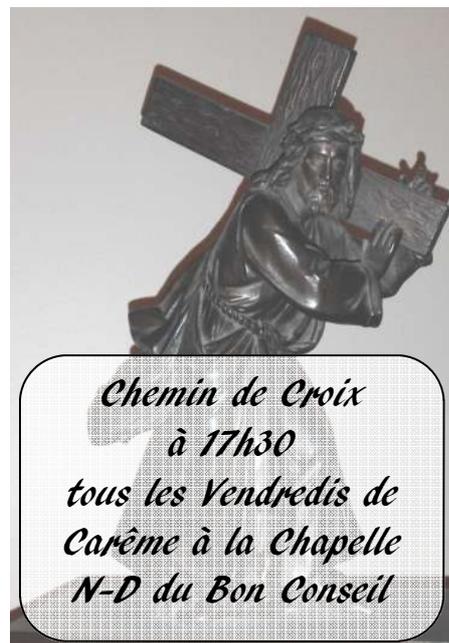
CARÊME

Tous les DIMANCHES

(sauf le 7 avril)

♣ à 17h30 : VÊPRES
ET SALUT DU TRES
SAINT SACREMENT à No-
tre-Dame du Bon Conseil.

♣ à 18h : CHEMIN de
CROIX à Verdelsais



Chemin de Croix

à 17h30

tous les Vendredis de
Carême à la Chapelle
N-D du Bon Conseil

Quid d'un détour du Prieuré

Chers amis lecteurs,

Le mois de novembre est toujours aussi rempli. Après la fête de tous nos Saints, et le souvenir de nos défunts, se succèdent une vente des sœurs du Prieuré à Saintes (pour aider au financement de la construction de l'église de leur Maison-Mère), cercles des Mamans, celui des chefs de famille et messieurs. Il faut aussi mentionner tout spécialement la réussite exceptionnelle des différents **marchés de Noël**, grâce aux dévouements multiples de mamans et autres dames, qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour permettre ce beau succès. A cela ajoutons les vacances d'un abbé, la session de théologie annuelle pour un autre, la réunion des prieurs à Paris pour notre Prieur, quelques réunions d'étudiants, sorties de louveteaux et louvettes, et camp scout, sans oublier le pèlerinage des étudiants à La Sauve Majeure ; et vous avez un mois de novembre effectivement bien rempli !

Pour commencer l'Avent, le samedi 1^{er} décembre a été programmée une **récollecion paroissiale**. Durant cette journée, par la récitation du Rosaire, les confessions, les fidèles ont pu profiter des enseignements sur les « Saints de l'Avent » donnés par Mm. les abbés Graff et de Sainte-Marie. Occasion de se ressourcer en ce début d'année liturgique.

Ce même jour, à la Basilique Notre-Dame de Verdélais, il y eut des **engagements dans la Croisade Eucharistique**. Ces jeunes enfants, préparés par nos sœurs du Prieuré, ont reçu leur insigne après la bénédiction de M. l'abbé Mérel. Le tract joint dans le bulletin permettra à chacun de mieux comprendre le sens de ce mouvement de piété encouragé par les papes.

A l'**Adoration Nocturne** du vendredi 7 décembre, quelques fidèles et nos abbés se sont relayés toute la nuit jusqu'au lendemain 7h00, pour

assurer une présence auprès du Divin Maître présent sur l'autel. Que d'intentions à lui confier, et d'action de grâces à lui rendre pour tous les bienfaits reçus.

Le samedi 8 décembre, **fête de l'Immaculée Conception**, notre petite chapelle de Notre-Dame du Bon Conseil était pleine comme un œuf. On y voyait en grand nombre les uniformes des enfants du Groupe Henri de La Rochejaquelein, ainsi que ceux de l'école Saint-Georges. Ces derniers, avant la célébration de la messe, ont renouvelé l'acte de consécration à l'Enfant-Jésus de Prague pour leur petite école. A la messe chantée qui suivit, les voix très pures des enfants s'élevèrent pour honorer Notre Mère du Ciel. Après le sermon, nos abbés renouvelèrent leur engagement dans la FSSPX, sous la protection de l'Immaculée.

Surprise pour certains, à l'annonce de l'annulation de la Procession dans les rues de Bordeaux ; mais celle-ci fut compensée par l'union de tous les fidèles dans la récitation fervente du Chapelet devant le Saint-Sacrement exposé. C'est aussi à ce moment qu'eu lieu le renouvellement de la consécration du Prieuré au Cœur Immaculé de Marie, ainsi que des engagements dans la Milice de l'Immaculée.

Pendant l'**Avent**, les Vêpres ont été chantées tous les dimanches à NDBC, suivies du Salut du Très Saint Sacrement. Cette belle liturgie prépare nos cœurs à la venue de l'Enfant-Jésus.

Les abbés se succédant pour parler de leur apostolat dans les régions du Monde, ce fut au tour de **Monsieur l'abbé Bochkoltz** de mener la conférence sur l'**apostolat en Océanie**, vécu dans des conditions dignes des missionnaires du XIXe siècle ! Les fidèles ont bien répondu à l'appel et ont pu constater le courage, la force, la volonté et la charité du missionnaire. Que le Bon Dieu nous envoie d'autres missionnaires !

Le Samedi 15 décembre, les enfants de l'**Ecole Saint-Georges** ont donné leur **spectacle de Noël** devant un public de parents, grands-parents et amis venus les encourager. Monsieur l'abbé Coulomb, directeur de l'Ecole en a profité pour remercier tous les bienfaiteurs et les bénévoles qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la réussite des marchés de Noël organisés à NDBC, à Saintes et à Vérac.

Le lendemain, les maîtrises et aînés du groupe scout se réunissent à Vérac pour une récollecion afin d'approfondir les Béatitudes et la nature du scoutisme.

Dans le cadre des **conférences du Jeudi** « Pour un mariage inoxydable », le jeudi 20 décembre, des fidèles de tout âge vinrent suivre la présentation de Monsieur l'abbé Graff sur la vie intime des époux « *Ils seront deux en une seule chair* ».

A **Noël**, les familles furent au rendez-vous pour assister à la Veillée de Noël et à la Messe de Minuit. Celle-ci furent précédées à Bordeaux du chant des Matines, si expressif de la sainteté de cette grande fête. A l'issue de la messe, petits et grands apprécièrent le chocolat chaud et les brioches servis dans nos différentes chapelles.

Les routiers, sous la direction de M. l'abbé Coulomb, ont entrepris, pendant les vacances de Noël, la **démolition du local scout** au Prieuré de Bruges. Par un temps idéal, le vendredi 28 décembre, nos routiers, à un rythme bien synchronisé ont, en une journée, abattu les murs du local. Bravo à eux !

Nous profitons de cette chronique pour remercier tous nos bienfaiteurs : qu'ils aident par la prière, matériellement au Prieuré et dans nos chapelles, ou financièrement, c'est grâce à leur dévouement caché que l'apostolat des prêtres du Prieuré peut se développer. Que Dieu vous le rende au centuple !

La vie du Prieuré en images



Etudiants à la Sauve Majeure



« Les démolisseurs »



Engagements des Croisés



En pleine action



Chorale des enfants



Messe du 8 décembre



Avant...

Bientôt à NDBC !

Après...



CONFÉRENCES DU JEUDI

A l'école Saint-Georges (20 h 30)

Thème de l'année : Pour un mariage inoxydable

- ♣ **Jeudi 14 février** : La loi de la maison par Monsieur l'abbé de Sainte Marie (la société domestique, cellule économique et principe de vie politique)
- ♣ **Jeudi 28 mars** : Fais pas ci, fais pas ça ! par Monsieur l'abbé Coulomb (les joies de l'éducation)
- ♣ **Jeudi 23 mai** : Le Christ et l'Eglise par Monsieur l'abbé Mérel (Réalité sacramentelle et spiritualité du mariage)

Carnet Paroissial

à Bordeaux

A été régénéré par l'eau du baptême :

- * le 9 décembre : Vianney BONTEMPS.

à Saintes

A fait sa première communion :

- * le 25 décembre : Louise COUDERT.

à Saint-Macaire

A été régénéré par l'eau du baptême :

- * le 24 novembre : Ambroise CARBONNE

Ont fait leur première communion :

- * le 1er novembre : Benoît MULLER, Matias BLANCO.
- * le 4 novembre : Bertille GRANET.
- * le 23 décembre : Camille BOUTHET du RIVAULT.

ACTIVITÉS
DE LA PAROISSE
MOIS DE FEVRIER 2019

Jeudi 14 février

* 20h30 : à l'Ecole Saint-Georges.
Conférence du Jeudi : «*La loi de la maison* » (la société domestique, cellule économique et principe de vie politique) par Monsieur l'abbé de Sainte-Marie.

Samedi 16 février

* 10h30-12h : à NDBC, consultations juridiques gratuites (au-dessus de la sacristie - cf p.5).

Mercredi 20 février

* 18h30 : Messe des étudiants (avec confessions), suivie d'un topo par M. l'abbé de Sainte-Marie et des Complices.

MOIS DE MARS (SAINT JOSEPH)

Vendredi 1er mars

1^{er} vendredi du mois

* 18h30 : à NDBC, messe chantée suivie de l'Adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 22h00.

* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

Samedi 2 mars

1^{er} samedi du mois

* 18h30 : à NDBC, Messe chantée et 1/4h de méditation.

* 18h30 : à Saintes, Messe et 1/4h de méditation.

Dimanche 3 mars

* 10h30 : A Saint-Macaire, Messe chantée à la chapelle Saint-Vincent de la Maison de retraite.

Lundi 4 et Mardi 5 mars

* **Adoration du Très Saint Sacrement** pour les 40 Heures à NDBC, du lundi 4 à 19h15 au mardi 5 à 18h15.

Mercredi 6 mars - Cendres

* 11h00 à Saint-Macaire, Bénédiction, imposition des Cendres et messe chantée.

* 18h30 à NDBC, Vérac et Saintes, Bénédiction, imposition des Cendres et messe chantée.

Samedi 9 mars

* 10h30-12h : à NDBC, consultations juridiques gratuites (au-dessus de la sacristie - cf p.5).

* **Récollection de confirmations** au Prieuré de 13h30 à 17h00.

Dimanche 10 mars

* 10h30 : A Saint-Macaire, Messe chantée à la chapelle Saint-Vincent de la Maison de retraite.

Mardi 12 mars

* 8h30 : au Prieuré, café des mams avec conférence de M. l'abbé Graff.

Mercredi 13 mars

* 18h30 : à NDBC, Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo.

Vendredi 15 mars

* 20h30 : au Prieuré, cercle des chefs de famille avec conférence de M. l'abbé de Sainte-Marie.

Samedi 16 mars

* 15h30 : à la salle des fêtes de Castillon-de-Castets, spectacle des Elèves d'Etcharry *Cyrano de Bergerac*.

Dimanche 17 mars

* 15h30 : à l'Ecole St-Georges, spectacle des Elèves d'Etcharry.

Mardi 19 mars : Saint JOSEPH

* 8h45 : à NDBC, Messe chantée par les élèves de l'école St-Georges.

* 18h30 : à NDBC, Messe solennelle et consécration des entreprises.

Mercredi 27 mars

* 18h30 : à NDBC, Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo et des Complices.

Jeudi 28 mars

* 20h30 à l'Ecole Saint-Georges, **Conférence du jeudi** : «*Fais pas ci, fais pas ça* » (les joies de l'éducation) par Monsieur l'abbé Coulomb.

Samedi 30 mars

* 10h00 : Confirmations à Saint-Macaire, par son Excellence Mgr Bernard Fellay.

MOIS D'AVRIL

Mardi 2 avril

* 8h30 : au Prieuré, café des mams avec conférence de Monsieur l'abbé de Sainte-Marie.

Vendredi 5 avril

1^{er} vendredi du mois

* 18h30 : à NDBC, messe chantée suivie de l'Adoration du Très Saint Sacrement **jusqu'à 21h00**.

* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

Samedi 6 avril : 1^{er} samedi du mois

* Pas de messe à Vérac en raison du pèlerinage de Verdélais.

* 7h30 : à NDBC - Messe lue (pas de messe le soir).

* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

Samedi 6 et Dimanche 7 avril

* Pèlerinage de VERDELAIS

A noter : Pas de messe à 10h30 à Saint-Macaire - Pas de messe à 18h30 à NDBC le dimanche 7 avril.

Mercredi 10 avril

* 18h30 : à NDBC Messe des étudiants (avec confessions) suivie d'un topo et des Complices.

Vendredi 12 avril

* 10h : au Prieuré, réunion du Tiers-Ordre de Saint-Pie X.

* 20h30 : au Prieuré, cercle des chefs de famille avec conférence de M. l'abbé Coulomb.

Samedi 13 avril

* 10h30-12h : à NDBC, consultations juridiques gratuites (au-dessus de la sacristie - cf p.5).

Dimanche 21 avril - PAQUES

* 10h30 : A Saint-Macaire, Messe chantée à la chapelle Saint-Vincent de la Maison de retraite.

Dates à retenir

- **Samedi 9 mars** : Récollection de confirmation au Prieuré.
- **Samedi 16 mars** : Spectacle Etcharry à Bruges.
- **Dimanche 17 mars** : Spectacle Etcharry à Castillon-de-Castets.
- **Samedi 30 mars** : Confirmations à Saint-Macaire.
- **Samedi 6 et dimanche 7 avril** : Pèlerinage de Verdélais.
- **Dimanche 21 avril** : Fête de PAQUES
- **Dimanche 19 mai** : Communions solennelles à NDBC.
- **Dimanche 26 mai** : 1^{ères} Communions à NDBC.
- **Samedi 8 au lundi 10 juin** : Pèlerinage de la Pentecôte.
- **Samedi 15 et dimanche 16 juin** : Kermesse du Prieuré et de l'Ecole Saint-Georges.

Prix de revient :

1 €